

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : *Mme AÏMAN Hafnia ép ABAD*

Date de naissance :

Adresse : *Résidence EL Razzouk 5 ét. 4. Tch apt. N° 6*

Tél. : *06.69.26.36.79*

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Cercle Jeune*

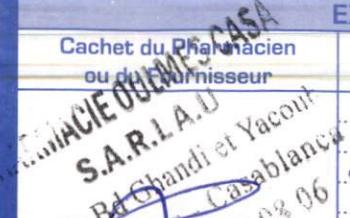
Le : *12/08/2013*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relèvement des Actes
				 <p>Dr. Najib Rachid CARDIOLOGUE-RYTHMOLOGUE 18, Bd. Mv Rachid - Casablanca 05 22 36 09 09-GSM: 06 61 24 30 06</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>S.A.R.L.A.U. Angle Bd Chandi et Yacoub El Mansour Casablanca Tél: 0522 36 08 06</p>	20/05/2013	600.50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

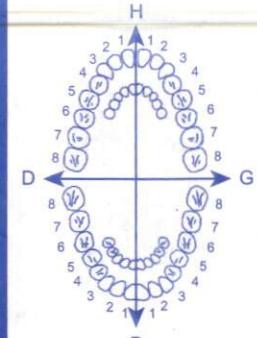
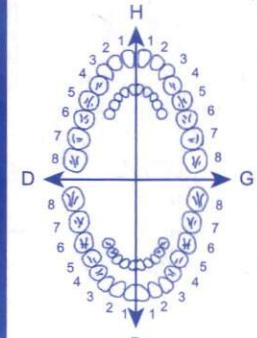
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000 35533411	B	00000000 00000000
MONTANTS DES SOINS	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des Soins
DATE DU DEVIS				Date du Devis
DATE DE L'EXECUTION				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Cardiologie Val d'Anfa

URGENCES
24/24

05 22 36 09 09

PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U
Angle Bd Ghandi et Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06

Dr Najib GARTI
Cardiologue - Rythmologue

Pace Maker

Défibrillateurs

Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire

Traitements des troubles du rythme
par Radiofréquence

Echocardiographie Doppler Couleur
Epreuve d'effort

Holter tensionnel et rythmique

Diplômé de la faculté de médecine
de Limoges (France)

Sur Rendez - Vous

Gsm : 0661 24 30 06

Casablanca, le 12/8/2023

Mr (Mme)

1 m²

27,70

1^{er} ABAD Bourchak



- Cendre 100g 1/2



- Nishli 5: 1/2 kg

34,60 x 2 Lardier 40g 1/2 kg 1/2



56,80 x 2 Alhadra 50g 1/2 kg 1/2

39,90 Galws Nat: 1 kg 5/8



600,50

Dr. Najib GARTI
Cardiologue - Rythmologue

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rés de chaussée Clinique Val D'anfa) - Casa
Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE 001584040000063

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com

Galvus Met EBILET® 5 mg

Vildagliptine/Chlorhydrate de m...

50 mg/1000 mg



GALVUS MET® 50 mg/1000 mg
Boîte de 60 comprimés pelliculés
PPV : 390.00 DH

ntégralité de
médicament.
ourriez avoir

questions, si vous
plus d'informations
armacien.
personnellement
ais à quelqu'un
de symptômes
être nocif.

uadrisable

.....5,00 mg
nibolol5,45 mg
ole

nt :

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V : 34DH60

LE 2025

6 118000 060468

6 118000 060468

L'UTILISATION ?
ente sous la forme
ble en boîte de 28

bloquant sélectif.

nisé dans le traitement
le essentielle (d'origine

ment utilisé pour traiter
e insuffisance cardiaque
modérée, en complément
l'insuffisance cardiaque,
70 ans ou plus.

ES INFORMATIONS
NT DE PRENDRE
rimé quadrisable ?

ILET 5 mg, comprimé
s cas suivants :

à l'un des constituants de

(du foie) ou altération de la
t (cf. rubriques Grossesse

ue, choc cardigénique
insuffisance cardiaque.

conduction cardiaque
triculaires des 2ème et 3ème
maker, bloc sino-auriculaire).
èmes respiratoires sévères
).

ne non traité (atteinte de la
rovoquant une hypertension

ie.
e cardiaque inférieur à 60
minute) ou rythme cardiaque
die du si nus).

pression artérielle systolique
mmHg).

es de la circulation sanguine
bras et dans les jambes.

ns particulières à prendre avec
EBILET 5 mg comprimé quadrisable:

Mises en garde

En général

En raison de la présence de lactose, ce
médicament ne doit pas être utilisé en cas de
galactose-1-phosphate uridyl transferase (GALT) insuffisance.

(un médicament protecteur utilisé dans le
traitement du cancer);

Médicaments pour traiter un excès d'acidité dans
l'estomac ou les ulcères (médicament antiacide),
par exemple la cimétidine ; NEBILET 5 mg doit
être pris pendant les repas et l'antiacide entre les
repas.

L'utilisation de ces médicaments est généralement
déconseillée sous traitement par nébivolol sauf
avis contraire de votre médecin.

3. COMMENT PRENDRE NEBILET 5 mg, comprimé quadrisable ?

Hypertension

La dose est généralement d'un comprimé par jour.
Chez les sujets âgés et chez les insuffisants rénaux,
la posologie initiale est de 1/2 comprimé par jour.
L'activité antihypertensive se manifeste généralement
après 1 à 2 semaines de traitement, l'effet maximal
peut apparaître qu'au bout de 4 semaines.
Le médecin peut décider d'associer d'autres
médicaments antihypertenseurs, en cas de réponse
satisfaisante.

Insuffisance cardiaque chronique stable

La posologie est adaptée à chaque patient, par
augmentation progressive des doses toutes les 1
à 2 semaines en fonction de la tolérance.

Le traitement est instauré à 1,25 mg (soit 1/4 de
comprimé) par jour pendant 1 à 2 semaines, selon la prescription de votre médecin.

Si le médicament est bien toléré, la posologie sera
augmentée à 2,5 mg (soit 1/2 comprimé) une
fois par jour pendant 1 à 2 semaines, puis 5 mg
(soit 1 comprimé) une fois par jour pendant 1 à 2
semaines selon la prescription de votre médecin,
et enfin à 10 mg (2 comprimés en une prise) par jour.

La posologie maximale recommandée est de 10
mg une fois par jour.

Si vous avez l'impression que l'effet de NEBILET
5 mg, comprimé quadrisable est trop fort ou trop
faible, consultez votre médecin ou votre
pharmacien.

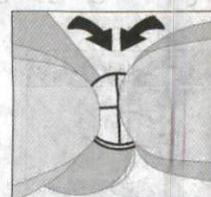
Voie orale.

Les comprimés peuvent être pris pendant les
repas.

L'initiation du traitement et les augmentations
successives de la dose doivent être réalisées
par un médecin ayant l'expérience de la prise
en charge des patients atteints d'insuffisance
cardiaque chronique.

Si votre médecin vous a prescrit 1/4 de comprimé
ou 1/2 comprimé une fois par jour, NEBILET 5 mg,
comprimé quadrisable doit être cassé comme
indiqué ci-après :

Pour obtenir 1/2 comprimé, tenir le comprimé -
face présentant les barres de sécabilité vers le
haut - entre le pouce et l'index de chacune des
mains, puis appliquer une pression vers le bas
avec les pouces, le long d'une des barres de
sécabilité (voir le dessin). Pour obtenir 1/4 de
comprimé, recommencer la même opération à
partir d'1/2 comprimé.



NEBILET 5 mg, comprimé pelliculé doit être pris
tous les jours.

Il est conseillé de prendre votre traitement ~~chaque~~
au même moment de la journée.